

## CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance (Apprentissage)

Le titulaire du CAP AEPE conduit des activités :

- de soins du quotidien
- d'animation et d'éveil
- d'aide pédagogique
- de collaboration avec les parents et les autres professionnels
- d'entretien du cadre de vie
- d'élaboration des repas

### ADMISSION

La formation se fait sur **deux ans ou un an pour les apprentis diplômés**. Elle est accessible sous réserve d'avoir un contrat d'apprentissage avec une **structure associative, publique ou privée du domaine de la petite enfance**.

Pour devenir apprenti, il faut être âgé de **16 à 30 ans** au début du contrat d'apprentissage et **être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche**.

Les **jeunes âgés d'au moins 15 ans** peuvent souscrire un contrat d'apprentissage, s'ils ont accompli une scolarité



### DEBOUCHES

#### En milieu familial :

Assistante maternelle, garde d'enfants à domicile

#### En établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans :

Auxiliaire petite enfance, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, assistant éducatif petite enfance

#### École maternelle:

Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM), agent d'animation en école maternelle

### POURSUITES D'ÉTUDES

Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture

Diplôme d'État d'Éducateur de jeunes enfants (pour les titulaires d'un baccalauréat)



### ALTERNANCE

RYTHME DE L'ALTERNANCE :

**Alternance hebdomadaire :**

3,5 jours en entreprise

1,5 jours en centre de formation

36 semaines de cours par an

Lors des vacances scolaires, l'apprenti est à disposition de l'employeur pour 35h par semaine.



## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS	Nombre d'heures reçues par semaine (CAP en 2 ans)		Nombre d'heures reçues par semaine (CAP en 1 an)
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	
<b>Épreuve EP1 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner le développement du jeune enfant</li> <li>Chef d'œuvre</li> </ul>	120h	90h	210h
<b>Épreuve EP2 : Exercer son activité en accueil collectif</b>	24h	17h	40h
<b>Épreuve EP3 : Exercer son activité en accueil individuel</b>	48h	85h	130h
<b>Épreuve EG1 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Français</li> <li>Histoire-Géographie et EMC</li> </ul>	60h	60h	dispensé
<b>Épreuve EG2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mathématiques</li> <li>Sciences-Physiques et Chimiques</li> </ul>	54h	54h	dispensé
<b>Épreuve EG3 : Education Physique et Sportive</b>	30h	30h	dispensé
<b>Épreuve EG4 : Prévention / Santé / Environnement</b>	24h	24h	45h
<b>Épreuve Facultative : Langue vivante</b>	30h	30h	dispensé
<b>Arts appliqués et culture artistique</b>	30h	30h	dispensé

## EXAMENS

- **Épreuve EP1 (coefficient 7) :**

Accompagner le développement du jeune enfant + Chef d'œuvre (Évaluation en entreprise, oral en contrôle en cours de formation)

- **Épreuve EP2 (coefficient 4) :**

Exercer son activité en accueil collectif (Évaluation en entreprise et écrit en contrôle en cours de formation)

- **Épreuve EP3 (coefficient 4) :**

Exercer son activité en accueil individuel (Oral et écrit en contrôle en cours de formation)

- **Épreuve EG1 (coefficient 3) :**

Français, Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique (Écrit et oral en contrôle en cours de formation)

- **Épreuve EG2 (coefficient 2) :**

Mathématiques, Sciences-Physiques et chimiques (Écrit en contrôle en cours de formation)

- **Épreuve EG3 (coefficient 1) :**

Éducation Physique et Sportive (Pratique en contrôle en cours de formation)

- **Épreuve EG4 (coefficient 1) :**

Prévention / Santé / Environnement (Écrit en contrôle en cours de formation)

- **Épreuve Facultative :**

Langue vivante (oral ponctuel)

Lycée Valentine Labbé

41, rue Paul Doumer - 59110 LA MADELEINE 03 20 63 02 63 / ce.0590122m@ac-lille.fr

Responsable du Pôle Social : alain.deval@ac-lille.fr